

MONT Dore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE



Dossier

Urbanisme :
le centre-ville poursuit son développement

ZOOM SUR...

La chasse aux espèces
exotiques envahissantes

PORTRAIT

Isabelle Bordes-Stentz,
le savoir en héritage



ÉDITO

Chères Mondorienne, chers Mondoriens,

La Ville mène depuis plusieurs années une politique de soutien et d'accompagnement à la scolarité dont l'objectif est de prendre en compte la diversité des intérêts, des besoins et des demandes de notre jeunesse et de proposer des réponses adaptées aux difficultés de chacune et chacun.

Alors qu'un peu moins de 3 000 élèves feront leur rentrée dans les 13 écoles publiques de la commune, la collectivité poursuit son travail et améliore son offre concernant le décrochage scolaire. En effet, cette année, nous privilégions toutes les actions liées à l'accompagnement à la scolarité tout en favorisant l'accès aux activités artistiques, culturelles et sportives. Nous mettrons en œuvre des pédagogies actives qui permettent d'accroître les potentialités des jeunes en développant davantage encore l'école des arts et les classes à projet artistique et culturel.

Mais nous devons également suivre le jeune en dehors du temps scolaire, au travers notamment du dispositif des vacances apprenantes. De même, la mise en place du Parcours éducatif citoyen durant la période de vacances scolaires permet de faire la promotion de la citoyenneté et de responsabiliser les jeunes qui ont commis des actes d'incivilité au sein de leur établissement.

Toute mon équipe municipale et moi-même avons pour priorité de placer les jeunes au centre du dispositif en leur donnant tous les moyens nécessaires pour réussir leur scolarité. Nous nous efforçons également d'accompagner au mieux les familles dans leur mission d'éducation avec pour objectif principal l'intérêt de l'enfant.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2023.

Eddie Lecourieux
Maire de la Ville
du Mont-Dore



Sommaire

4. EN IMAGES

- La féerie de Noël !

6. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

7. CULTURE ET ANIMATIONS

- Lever de rideau sur la saison 2023 !

8. DOSSIER

- Urbanisme : le centre-ville poursuit son développement

14. ZOOM SUR...

- La chasse aux espèces exotiques envahissantes

16. UN QUARTIER, UNE HISTOIRE

- Le Grand Sud, la Rivière des Pirogues (2^e partie)



18. ÉCONOMIE

- Lucy, un projet indispensable au futur de Prony Resources Nouvelle-Calédonie

19. PORTRAIT

- Isabelle Bordes-Stentz, le savoir en héritage

20. AGENDA

- Tous les rendez-vous dans votre commune

22. INFOS PRATIQUES

23. EXPRESSION



6 | actus
LES DERNIÈRES INFOS
DE LA COMMUNE

MONDore

également disponible sur : www.mont-dore.nc



actualités

C'est la rentrée !

Cette année encore, près de 3 000 enfants répartis dans plus de 125 classes feront leur rentrée dans l'une des 13 écoles publiques - maternelles, élémentaires et groupes scolaires - de la commune. Quelque 1 200 élèves du secondaire sont également attendus dans les collèges de Plum et de Boulari et 830 au lycée polyvalent du Mont-Dore.

Établissements scolaires, activités sportives et culturelles, transports, aides publiques, inscriptions, etc. Pour tout savoir sur les nouveautés 2023, retrouvez le Guide de la rentrée en téléchargement sur le site internet de la Ville (www.mont-dore.nc) et à disposition à l'hôtel de Ville.



Inscription aux services de garderie et de cantine...



Les retardataires ont encore la possibilité d'inscrire leurs enfants aux services de cantine et de garderie périscolaire. La Caisse des écoles vous attend du lundi au vendredi de 7 h 15 à 14 h 30 en continu. Les documents nécessaires pour toute inscription sont téléchargeables sur le site de la Ville : www.mont-dore.nc
Renseignements au 43 55 32.

... et à l'École des arts et à l'École des sports !

Pour s'épanouir en dehors de l'école, les jeunes Mondoriens peuvent également s'inscrire à une multitude d'activités culturelles et sportives proposées par la commune avec l'École des arts et l'École des sports. Les inscriptions auront lieu du mercredi 15 au vendredi 24 février au centre culturel du Mont-Dore ou sur le site : www.centreculturelmondore.nc
Renseignements au 41 90 90.



Calendriers des déchets végétaux et recyclables 2023

Les calendriers 2023 de la collecte des déchets végétaux et recyclables sont en ligne et en téléchargement sur le site internet de la Ville :

www.mont-dore.nc
Des exemplaires sont également à votre disposition à l'hôtel de Ville à Boulari, à la mairie annexe, à Plum, dans les établissements municipaux et dans les commerces de la ville.



Premier conseil municipal 2023

Jeudi 23 février

Le premier conseil municipal de l'année se tiendra le jeudi 23 février à 17 heures, en salle d'honneur de l'hôtel de Ville, à Boulari. À l'ordre du jour : le débat d'orientation budgétaire (DOB). Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les jeudis 23 mars, 04 mai, 22 juin, 03 août, 21 septembre, 02 novembre et 14 décembre.

Pour rappel, les séances sont publiques et ouvertes à tous.



en image

La féerie de Noël

Retour en images sur les festivités de fin d'année, remplies de magie et d'émerveillement pour les enfants.



Les illuminations de Noël ont été lancées début décembre à l'hôtel de ville, à Boulari, par le Maire du Mont-Dore, Eddie Lecourieux, en présence de nombreuses familles.



Le 24 décembre, la traditionnelle soirée de Noël s'est déroulée sur la place des Accords, à Boulari, avec des chants, de la magie, des jeux et...



Tout au long du mois de décembre, et malgré quelques intempéries, le père Noël a effectué sa tournée dans les quartiers de la commune pour le plus grand bonheur des enfants !



Le père Noël en a également profité pour remettre les prix du concours de lettres à une dizaine d'enfants ravis et parfois intimidés par la longue barbe blanche.



...l'arrivée très attendue du bonhomme vêtu tout de rouge ! Devant une foule nombreuse, le Maire a remis les clés de la Ville au père Noël qui a ainsi pu déposer les cadeaux dans les maisons des Mondoriens.



La soirée s'est terminée par un superbe feu d'artifice.

actualités

Recensement des jeunes nés en 2007

Les jeunes qui sont nés en 2007 doivent obligatoirement se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Rendez-vous dans votre mairie muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport, livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation et justificatif de domicile (facultatif). Une attestation de recensement vous sera alors remise. Ce document est indispensable pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens, comme le baccalauréat, le CAP ou encore le brevet. Ce recensement permet également l'inscription automatique à 18 ans sur les listes électorales. Renseignements au 43 70 00.

Risque requin : consignes de vigilance

En cette période estivale, vous êtes nombreux à profiter de la mer. Afin d'éviter tout risque avec les requins, pensez aux consignes de vigilance : ne vous baignez pas dans les eaux troubles, après de fortes pluies, dans les marinas et les ports et évitez de nager à l'aube ou au crépuscule. Pour les pêcheurs, ne videz pas le produit de votre pêche à proximité des côtes et des îlots.

Retrouvez toutes les consignes de vigilance sur le site internet de la province Sud :

<https://www.province-sud.nc>



La police municipale se dote d'un drapeau et d'une devise

En 2022, la police municipale s'est dotée de deux emblèmes symbolisant la bravoure et le travail des agents de la Ville du Mont-Dore : un drapeau et une devise. Le nouveau drapeau a été dévoilé le 11 novembre 2022, lors de la cérémonie de commémoration du 11-Novembre. En satin brillant avec des paillettes d'or, des franges bouillonnées dorées sur le pourtour et des galons dorés, le drapeau est monté sur une hampe surmontée d'une lance supportée par son baudrier de cuir. Une cravate tricolore frangée en satin termine les finitions. Le tout brodé à la main. Le drapeau, aux couleurs de la République française, est vêtu en son centre du blason de la police. Quant à la devise des agents de police, elle se décline ainsi : « Unis pour servir et protéger ».



Elle a été choisie par l'ensemble des policiers.

L'implantation de ruches réglementée

Afin de mieux réglementer l'implantation de ruches dans la commune, la Ville a signé en 2022 un arrêté définissant de nouvelles obligations aux propriétaires. Les ruches doivent être installées à plus de vingt mètres des habitations voisines et à plus de trente mètres des voies publiques. Elles doivent être isolées des propriétés voisines, des voies et des établissements publics par un mur, une palissade (en planches ou en matériaux joints) ou une haie de plus de deux mètres de hauteur. Les ouvertures des ruches doivent être orientées vers les habitations du propriétaire. Il est vivement recommandé aux détenteurs de ruches de se déclarer auprès du Réseau d'épidémiologie-surveillance apicole de la Nouvelle-Calédonie (RESA) chaque année. Retrouvez l'arrêté complet sur le site de la Ville : www.mont-dore.nc

Un nouveau véhicule de secours pour les pompiers



En novembre dernier, les pompiers du centre d'incendie et de secours (CIS) du Mont-Dore ont reçu un nouveau véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV). Cette récente acquisition permet d'améliorer les conditions de prise en charge des victimes grâce, notamment, à un espace intérieur plus grand et plus adapté. Ce véhicule de secours d'urgence, qui intervient dans les cas de malaises, de personnes blessées, d'accidents de la route ou encore d'arrêts cardiaques, est principalement utilisé pour amener les sapeurs-pompiers sur les lieux des premiers secours avec le matériel adéquat.

Lever de rideau sur la saison 2023 !

Rendez-vous le 9 mars au centre culturel du Mont-Dore pour le lancement de la saison culturelle. Une programmation à consonance locale qui proposera, pour cette première partie de saison, du théâtre, de la musique, de la danse et des expositions à l'intention du grand public et des scolaires.



MARS

Ma Quarantaine Rugissante

Découvrez la dernière création de Jenny Briffa. Dans ce seule-en-scène incarné par une Maité Siwene en proie à la crise de la quarantaine, vous passerez du rire aux larmes ! Les 9 et 10 mars à 20 h, le 11 mars à 17 h et à 20 h et le 12 mars à 18 h. Dans la salle de spectacle.

Conférence dansée « écritures chorégraphiques »

Par l'association La lune bleue productions avec le soutien du Pôle chorégraphique contemporain de Nouvelle-Calédonie et de la Ville du Mont-Dore. Le 18 mars à 18 h. Au petit théâtre.

Celle qui marchait seule avec son carton

Un spectacle sur le thème des femmes engagées, inspiré d'une histoire vraie. Le 31 mars et le 1^{er} avril à 19 h. Au petit théâtre.



AVRIL

Fenaluzy'k et Maja

Concert

Le 14 avril à 19 h. Dans la salle de spectacle.

Garces et Attrapes de Vincent Delboy

Elles sont trois garces. Et elles ne sont pas contentes de se voir ! Le 14 avril à 20 h et le 15 avril à 18 h. Au petit théâtre.

MAI

Mon prof est un troll

de Dennis Kelly

C'est l'histoire de deux enfants et d'un troll, un monstre qui devient le directeur de leur école... Le 5 mai à 19 h et le 6 mai à 10 h et à 16h. Dans la salle de spectacle.

Le petit prince

Une adaptation du conte d'Antoine de Saint-Exupéry proposée par la compagnie Les Incompressibles. Le 13 mai à 10 h et à 17 h. Au petit théâtre.

JUIN

Yalayu

Un spectacle interprété par des danseurs calédoniens et de la région Asie-Pacifique sur une chorégraphie de Thierry Bain. Le 2 juin à 20 h et le 3 juin à 18 h. Dans la salle de spectacle.

Très-court international film festival

Une production de l'association Tout en Très Court, avec le soutien de la Ville du Mont-Dore. Du 4 au 5 juin. Au petit théâtre

Le kaneka au féminin

Seconde édition de cet événement dédié aux artistes féminines et au kaneka. Les 9 et 10 juin à 19 h. Dans la salle de spectacle.

Concours chorégraphique de Nouvelle-Calédonie

Ce concours est ouvert à toutes les écoles de danse, associations et candidatures libres. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement technique et artistique par le Pôle chorégraphique contemporain de Nouvelle-Calédonie. Le 10 juin de 8 h à 16 h. Au petit théâtre. Public non admis.

La tragédie comique

Un florilège des meilleures scènes du théâtre classique des XVII^e et XVIII^e siècles. Les 24 et 25 juin à 18 h, le 30 juin à 20 h, les 1^{er} et 2 juillet à 18 h. Au petit théâtre.

Expositions

• Portraits de femmes

Les femmes sont à l'honneur chez Prony Resources New Caledonia. Du 21 février au 10 mars.

• Les Kanak et le baigne

Une exposition itinérante, fruit d'une collaboration entre l'association Témoignage d'un passé et l'association Marguerite. Du 14 au 31 mars.

• Anthologie du rap

Découvrez les différentes facettes du rap calédonien, ses luttes, ses acteurs et son histoire. Du 4 au 28 avril.

• Sur des notes de couleurs

Anne-Marie d'Anglebermes. Du 3 au 19 mai.

• Handicapable 2023

Les artistes handicapables du Mont-Dore exposent leurs créations originales. Du 23 mai au 7 juin.

• Aimé Nangard

Du 13 au 30 juin. Au centre culturel du Mont-Dore.

2005

2023

1 nouveau centre commercial en projet à Boulari



Plus que **2** terrains à aménager



1 parc urbain dont l'agrandissement est en cours d'étude



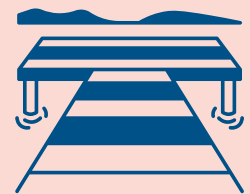
477 logements créés au centre-ville



Une **vingtaine** de commerces et de services au centre-ville



2 pontons flottants à la marina de Boulari



URBANISME : LE CENTRE-VILLE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Vingt ans après son lancement, l'opération d'aménagement du centre-ville de Boulari, dont la réalisation a été confiée à la SECAL, se poursuit avec le même objectif : offrir aux Mondoriens un espace de vie agréable avec des logements, des activités, des services et des commerces de proximité qui leur permettent de s'épanouir dans leur commune et de s'y sentir bien.



En vingt ans, Boulari est devenu un véritable cœur de vie communal comprenant des activités, des services, des bureaux, des commerces et des loisirs, des équipements publics offrant un tissu résidentiel (habitat individuel) et des logements complémentaires collectifs dont une grande partie dispose d'une vue sur mer. Les aménagements réalisés au profit du bien-être des administrés sont nombreux : la place des Accords, le marché municipal, l'Espace de Travail Partagé (ETP), la médiathèque, la marina, le Centre d'Éducation à l'Environnement ou encore la station d'épuration de Boulari font partie des exemples qui illustrent la politique de la Ville en termes d'amélioration du cadre de vie.

Des projets structurants sont en cours, à l'image de l'extension de la marina de Boulari qui va permettre d'augmenter le nombre de places à sec et à flot. D'autres sont à venir, comme le projet de construction d'un centre commercial de 1 600 m², nommé « Boulari shop », situé sur le terre-plein à côté de la mairie.

Le PUD en révision

Dans le souci de s'adapter aux transformations de la commune, tout en tenant compte des prévisions d'évolution territoriale, économique et démographique ainsi que des besoins des habitants, le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) communal, document qui dessine et décide des grands enjeux de la Ville pour les dix années à venir, a été mis en révision par délibération du 24 juin 2021.

Que vous soyez particulier, association ou encore entrepreneur, vous êtes concernés par le futur PUD du Mont-Dore et vous serez prochainement invité à donner votre avis pour le faire évoluer.

URBANISME : LE CENTRE-VILLE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Des aménagements structurants

Des projets sont en cours et à venir à Boulari. Ils doivent contribuer à pérenniser l'attractivité du centre-ville, offrir encore plus de services aux administrés et créer une identité mondorienne.



La marina de Boulari en plein chantier en janvier 2023.

La Ville poursuit son opération d'aménagement du centre-ville lancée il y a vingt ans, dont la réalisation a été confiée à la SECAL dans l'objectif de créer un cœur de ville communal. Plusieurs projets structurants sont d'ores et déjà prévus, pour certains en cours ou déjà réalisés. Petit tour d'horizon.

• L'extension de la marina de Boulari

Débutée en septembre 2018, l'extension de la marina de Boulari concerne le port à sec et le port à flot. Portés par la SODEMO dans le cadre d'une concession de gestion, reconduite au 1^{er} janvier 2022 sous la forme d'une délégation de service public,

les travaux répondent à un objectif commun : augmenter la capacité des places et répondre à la demande des plaisanciers sur liste d'attente.

• Le port à flot

Un nouveau ponton flottant, le second, a été installé dans le cadre de l'extension du port à flot. Celui-ci va permettre de doubler la capacité de la marina qui pourra désormais accueillir 60 unités supplémentaires, soit 120 au total. La date de mise en service est annoncée pour la fin du premier trimestre 2023. Le premier ponton, aménagé en 2004, va être rénové et élargi.

Cet aménagement s'accompagne d'une volonté de la Ville de soutenir

le développement des activités touristiques dans le Grand Sud et d'offrir toujours plus de services aux administrés. Dans ce cadre, plusieurs bungalows accueillant des services et du commerce en lien avec la mer doivent être édifiés. Différentes activités pourront ainsi être proposées au départ de la marina : PMT, plongée, découverte des îlots du Sud...

• Le port à sec

Fort de 85 places actuellement, le port à sec a été agrandi de façon à augmenter sa capacité d'accueil avec 25 places de stationnement supplémentaires. La première phase des travaux a porté sur les enrochements, le remblaiement et l'endigage



L'aire de jeux de Boulari est en cours de rénovation. Elle sera accessible d'ici au premier trimestre 2023.

sur la mer. La seconde, en cours, va concerner le revêtement et le marquage au sol. Sont également prévus, des aménagements, des espaces verts et des travaux d'éclairage. La fin de l'ensemble des travaux est également annoncée à la fin du premier trimestre 2023.

À noter que la sécurisation de la marina de Boulari va être augmentée avec l'installation de nouvelles caméras, ce qui permettra, d'une part, de diminuer les frais de gardiennage et, de l'autre, d'assurer une surveillance plus étendue.

• Le centre commercial « Boulari shop »

Un nouveau centre commercial est en projet sur un terrain vendu par l'aménageur du centre-ville (la SECAL), situé sur le terre-plein à côté de la mairie qui sert actuellement de parking. Porté par un promoteur privé, ce centre commercial de plain-pied, d'une superficie de 1 600 m², sera composé d'un supermarché et de deux locaux commerciaux supplémentaires dont un snack « healthy », offrant une offre complémentaire aux Mondoriens. Le bâtiment se situera en fond de parcelle avec, en façade de voie publique, un parking d'environ 50 places, dissociés des places

de stationnement réservées à la mairie. Son ouverture, prévue fin 2024, permettra de conforter l'attractivité du centre-ville et de proposer aux Mondoriens une offre de moyenne surface, inexistante jusque-là. Sur le plan économique, elle s'accompagnera de la création de quinze à vingt emplois. Les travaux devraient démarrer en 2023.

L'accès piéton prévu le long du littoral sera conservé

Dans le cadre du permis de construire, délivré en août 2022, la Ville a demandé au promoteur d'intégrer le projet initial de promenade piétonne prévue le long du littoral. Pour rappel, cette promenade doit partir de la marina de Boulari, passer derrière la mairie et faire le tour de l'îlot Mangrove pour rejoindre ensuite la route provinciale.

• Du tertiaire et des logements toujours prévus mais revus à la baisse

Si la situation de crise du logement collectif que l'on observe depuis maintenant trois ans en dehors des quartiers sud de Nouméa, confirmée par la récente étude de l'ISEE-NC, n'amène pas à espérer une poursuite

de la création du centre-ville dans la configuration qui était envisagée à l'origine, soit près de 900 logements (dont 477 ont été réalisés) avec une fin programmée en 2026, la SECAL a bâti un scénario d'évolution possible « *comportant une absence de nouvelles cessions jusqu'à fin 2025, une poursuite du programme mais étalée jusqu'en 2031 pour un volume final d'environ 775 logements* ».

Il est cependant toujours prévu que la seconde partie du terrain, située côté mer et en contrebas du centre commercial « Boulari shop », accueille à terme du tertiaire et du logement.

Et aussi...

Très appréciée et tout aussi fréquentée par les enfants du centre-ville, l'aire de jeux de Boulari, située à proximité de la marina et du marché municipal est en cours de rénovation. De nouveaux jeux ont été installés ainsi qu'une nouvelle pergola. D'autres petits équipements sont attendus d'ici au premier trimestre 2023.



INTERVIEW

Jean-Jacques Afchain

1^{er} adjoint au Maire en charge de
l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Offrir aux Mondoriens un espace de vie agréable.

L'opération d'aménagement du centre-ville de la commune a démarré en 2004 avec l'objectif de constituer un cœur de vie communal. Vingt ans après, quelle est la politique de la Ville pour ce centre-ville ?

Il y a vingt ans, il faut se rappeler qu'il n'y avait quasiment rien à Boulari. C'était un quartier composé principalement de logements individuels. Vingt ans plus tard, grâce à la politique de la Ville qui se poursuit aujourd'hui encore, Boulari est devenu un véritable centre-ville, avec des commerces de proximité et de services, une offre de logements importante et des équipements publics pour tous.

Votre objectif reste donc le même ?

Oui. Notre volonté reste identique à celle du premier jour. Il s'agit d'offrir aux Mondoriens un espace de vie agréable, avec des activités et des commerces qui leur permettent de s'épanouir dans leur commune et de se sentir bien.

Quelles sont les principales mutations du centre-ville ces dernières années ?

En vingt ans, le chemin parcouru est important ! Nous avons réalisé la place des Accords, construit le marché municipal et l'espace de travail partagé (ETP), la médiathèque, la marina, le centre d'éducation à l'environnement et la Step de Boulari. Des logements collectifs ont été créés et des commerces de proximité se sont installés pour proposer aux Mondoriens des services qui n'existaient pas auparavant : boulangerie, boucherie, opticien, coiffeur, alimentation, restaurant, etc. Tout cela en vingt ans ! Et le chemin se poursuit encore avec l'extension de la marina, le projet de parc urbain et l'ouverture de nouveaux commerces à côté de la mairie.

Y a-t-il eu des changements dans certains projets initialement prévus dans cet aménagement ?

Oui, bien sûr. Un projet d'une telle ampleur sur un temps aussi long subit forcément des modifications. La plus notable porte sur le logement. Au début du projet, nous avions l'ambition de créer 900 logements. Cependant, la conjoncture économique et la crise du logement locatif ne le permettent plus. Le centre-ville reste cependant très bien doté. Une grande partie des logements collectifs qui ont été construits disposent notamment d'une vue sur mer. Toutes les communes ne peuvent pas en dire autant de leur centre-ville.

Concernant l'extension de la marina, en quoi est-ce un projet structurant ?

Il y aura de nouvelles places à sec et en mer pour les plaisanciers, ce qui manquent cruellement aujourd'hui. Nous souhaitons également créer des bungalows de prestataires touristiques afin de promouvoir le tourisme sur notre belle commune. Nous avons un territoire magnifique, de nombreux îlots encore peu connus qui méritent d'être découverts. C'est également important économiquement parlant. Des emplois pourront être créés dans ce secteur, tout comme dans le secteur de l'alimentation, afin d'arriver à une dynamique économique pour la commune et les Mondoriens.

En vingt ans, le chemin parcouru est important !

Le Plan d'urbanisme directeur en révision

Approuvé par délibération provinciale du 28 mars 2013, le Plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune, qui a depuis connu des ajustements pour être notamment en cohérence avec le Code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie de 2015 et le développement du Mont-Dore, a été mis en révision par délibération municipale du 24 juin 2021.

Le PUD est un outil réglementaire qui définit la destination générale des sols, c'est-à-dire les conditions de leur aménagement et de leur utilisation. Il a pour objet d'harmoniser le développement urbain et d'assurer une cohérence du territoire communal. Cet outil définit pour chaque parcelle les règles d'urbanisme qui s'imposent aux travaux, aux constructions, aux aménagements et aux terrassements, en indiquant, par exemple, quelles zones doivent rester naturelles ou agricoles. C'est sur la base de ses règles que le Maire délivre les autorisations d'urbanisme. Par conséquent, le PUD s'impose à tous : particuliers, collectivités publiques et entreprises.

S'adapter à l'évolution des données

La révision du PUD est importante car le territoire évolue et cela nécessite des adaptations, tant au cœur de la partie urbanisée (zones résidentielles, industrielles...) de la commune que sur les franges de ville (zones agricoles, naturelles...). Lourde mais essentielle, cette procédure s'échelonne sur trois ans. La première année correspond à la phase d'études qui doit débuter d'ici un mois. C'est le moment où vont être collectées et compilées les données et où la réglementation et les plans d'urbanisme correspondants seront établis. Les administrés peuvent d'ores et déjà se rapprocher du service de l'urbanisme de la commune s'ils ont constaté des incohérences ou qu'ils ont des doutes concernant leurs terrains.

Deux phases distinctes

La révision du PUD comporte deux phases :

- L'enquête administrative diligentée par la province Sud, qui permet d'assurer l'information et la participation des personnes publiques intéressées ainsi que de tout organisme compétent en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'architecture, d'habitat et de déplacement.

- La concertation publique menée par la Ville, qui garantit l'information et la participation du grand public et lui permet d'accéder aux informations relatives au projet du PUD et de formuler des observations et des propositions qui seront étudiées par les services.

La concertation publique s'opère avec différents outils dont les conseils de quartiers qui seront organisés, en temps voulu, à cet effet.

Mise à jour du PUD

La mise à jour du PUD s'opère suite à un « porter à connaissance » du public. Le contenu de ce document est ainsi modifié pour tenir compte des dernières études réalisées concernant la mise à jour de la cartographie des mouvements de terrain et la donnée relative au périmètre de protection des eaux. Des instructeurs du service de l'urbanisme sont à la disposition des administrés pour leur présenter les évolutions des contraintes d'urbanisme concernées par cette procédure. C'est la 4^e mise à jour du PUD depuis son approbation le 28 mars 2013. Les informations mises à jour seront reportées dans le nouveau PUD.

L'ensemble des pièces concernées est consultable jusqu'au 24 février 2023 inclus :

- à la Direction des services techniques et de proximité de la Ville du Mont-Dore : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30 ;
- à la Direction de l'aménagement, de l'équipement et des moyens de la province Sud : du lundi au vendredi de 8 h à 11 h et de 13 h à 15 h 30.
- sur le site internet de la province Sud : www.province-sud.nc/consultationspubliques

zoom sur

La chasse aux espèces exotiques envahissantes

Depuis 2017, la Nouvelle-Calédonie s'est dotée d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sous la coordination de l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité. Sur la commune, deux espèces sont des cibles prioritaires : le miconia et le bulbul à ventre rouge.



La stratégie pays de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) a pour objectif de conserver l'intégrité des espaces naturels néo-calédoniens et de diminuer les pressions exercées sur la biodiversité en empêchant l'introduction et l'installation d'EEE. La mise en œuvre de cette stratégie a nécessité la priorisation des espèces. « En effet, on recense en Nouvelle-Calédonie au moins 150 EEE principales qui n'ont pas toutes le même degré d'impact. Il a donc fallu en extraire un nombre limité : 68 ont été sélectionnées puis priorisées en quatre niveaux en fonction de leur nocivité. Parmi celles qui ont le plus d'impact négatif, on retrouve le cerf, le cochon, le lapin ensauvagé, le chat haret, le bulbul à ventre rouge (*Pycnonotus cafer*) et une espèce végétale, le miconia (*Miconia calvescens*), » souligne Patrick Barrière, coordinateur de la stratégie de lutte contre les espèces envahissantes au sein de l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité (ex-Conservatoire d'Espaces Naturels - CEN).

Le miconia dans la vallée de la Thy

Sur la commune, deux espèces exotiques envahissantes constituent des cibles prioritaires : le bulbul à ventre rouge et le miconia, cette dernière étant présente uniquement dans la vallée de la Thy. Qualifiée de « cancer vert » au niveau mondial, cette espèce végétale est en mesure de se développer dans les forêts humides. « Si rien n'est fait, elle se développe en hauteur et interdit toute régénération de toutes les autres espèces natives. Lorsque cette espèce produit des graines, celles-ci peuvent se conserver dans le sol durant quinze ans », précise Patrick Barrière. Sous l'égide de la province Sud, des campagnes sont menées pour arracher tous les pieds susceptibles d'être fertiles l'année suivante, donc de porter des graines. Depuis quatre ans, il n'y a plus de spécimens matures observés dans la zone où les actions ont eu lieu.

Des foyers de bulbuls à ventre rouge sur la commune

La seconde cible à éliminer est le bulbul à ventre rouge. Très agressif envers les oiseaux natifs, notamment les lunettes, c'est aussi un grand consommateur de fruits (rouges), créant d'importants dégâts chez les producteurs et les particuliers mais constituant également un excellent disperseur d'espèces végétales envahissantes, dont le miconia. Dans le cadre du plan de lutte, une zonation particulière a été établie sur le Mont-Dore avec un secteur classé prioritaire, à l'est de Plum et de Mouirange, là où les oiseaux sont en faible abondance et relativement isolés et où l'objectif est leur éradication totale avant que l'espèce ne s'y établisse. Dans les zones de la vallée de la Thy, potentiellement les plus proches de la population de Miconia (Koghis, Yahoué et Robinson) et où des foyers de bulbuls ont également été repérés, la stratégie retenue est de créer une zone d'exclusion pour éviter que les bulbuls n'entrent en contact avec le miconia. Pour y arriver, la solution est là aussi l'éradication. « En effet, il est impératif d'agir sur le front d'invasion, c'est-à-dire, réussir à faire reculer l'aire de distribution de l'espèce pour éviter qu'elle ne s'étende encore plus ailleurs », relève Patrick Barrière. Dans le cadre du programme d'élimination des bulbuls coordonnées par l'Agence



Questions à...

Patrick Barrière, coordinateur de la stratégie de lutte contre les EEE au sein de l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité

Nous invitons la population à la plus grande vigilance.

Quelle est la définition d'une espèce exotique envahissante ?

La quasi-totalité des espèces envahissantes sont d'abord exotiques, donc introduites. Toutes ne sont pas envahissantes. En revanche, lorsque ces espèces commencent à se développer largement, à s'étendre géographiquement avec des populations abondantes qui commencent à impacter négativement l'environnement naturel, parfois la santé ou l'agriculture, on considère que l'espèce est envahissante.

L'ensemble du territoire est-il concerné par le miconia et le bulbul à ventre rouge ?

Non. Nous avons découpé la Nouvelle-Calédonie en sept territoires principaux et, pour chacun d'eux, nous avons dressé une liste d'espèces à risques qui sont soit présentes à très faible population, soit tout simplement absentes. L'idée étant de faire comprendre à la population qu'il ne faut en aucun cas laisser rentrer ces espèces qui profitent de nos modes de transport pour s'introduire sur d'autres territoires « vierges ».

Quelles sont vos recommandations concernant le bulbul à ventre rouge ?

Ne surtout pas considérer que c'est un oiseau qu'on peut attraper, déplacer ou offrir pour le mettre en cage parce qu'il est joli. C'est interdit et répréhensible par la loi. Le bulbul à ventre rouge est répertorié dans le Code de l'environnement de la province Sud comme une EEE. Nous appelons donc à une mobilisation citoyenne. Si des habitants détectent la présence de cet oiseau en milieu naturel, qu'ils nous le signalent au plus vite afin de nous permettre de réagir rapidement.

Et s'agissant du miconia, avez-vous des conseils ?

Nous incitons les randonneurs et les raideurs qui se rendent dans la vallée de la Thy à être vigilants lorsqu'ils sortent de la zone en vérifiant leurs semelles et si possible en les frottant pour éviter toute dispersion. Le risque est faible mais il existe. Et s'ils aperçoivent des pieds de miconia, qu'ils prennent une photo, la localisation et qu'ils nous appellent.

Une stratégie, quatre axes

Menée avec les partenaires locaux (collectivités, gestionnaires, structures de recherche, associations, société civile...), la stratégie de lutte contre les EEE se décline en 4 axes :

- la **prévention** (ou biosécurité) qui constitue la première ligne de défense ;
- la **surveillance** via une cellule de veille au sein de l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité dont le rôle est de réceptionner les signalements et, le cas échéant, de mettre en œuvre une intervention rapide ;
- la **gestion** des espèces exotiques envahissantes avec la mise en place de plans d'actions de lutte ;
- la **coordination**, la diffusion de l'information et la sensibilisation du grand public.

néo-Calédonienne de la Biodiversité en étroite collaboration avec la province Sud et la Ville du Mont-Dore, entre novembre et décembre dernier, plus de 200 bulbuls à ventre rouge ont été abattus au Mont-Dore par la Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, en collaboration avec l'IAC, des pièges-cages multicaptures sont testés depuis un an et seront mis à disposition de volontaires dès que leur efficacité aura été prouvée.



Pour réaliser un signalement ou obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter l'agence néo-calédonienne de la Biodiversité au 47 77 04.

Un quartier,

AUJOURD'HUI : LE GRAND SUD, LA RIVIÈRE DES PIROGUES (2^E PARTIE)

Les petits ponts de bois

Situé entre Plum et Port-Boisé, le Grand Sud est le quartier le plus étendu du Mont-Dore, avec Port-Boisé, Prony ou encore la Rivière des Pirogues, dont une partie de l'histoire a été précédemment racontée. Ce second volet sur la Rivière des Pirogues évoque les anciens ouvrages de travaux publics à l'origine du développement économique de l'extrême Sud calédonien.



Le pont Huët.

Après l'arrêt des activités de La Forestière, en 1941, trois anciens membres de cette société spécialisée dans l'exploitation forestière du Grand Sud créent, six ans plus tard, la Société des Bois du Sud. Leur idée est surtout d'exploiter les forêts de la Rivière Bleue. Les deux frères Lucien et M. Pérignon sont passés par les métiers de bûcheron, tourneur, mécanicien et menuisier charpentier. Descendant de Bourdonnais, ce dernier est venu en famille, en 1875, vivre sur une concession à la Baie des Pirogues.



Un moto-rail créé par M. Varin.

GMC et bulldozer US

La nouvelle société choisit d'installer sa base, avec logements pour tout le personnel, dans une vallée retirée, sur la rive d'un affluent de la Rivière des Pirogues. La plus grande partie de la machinerie est rachetée à La Forestière. Depuis l'arrivée des GIs, les camions GMC, appelés « dix roues », ont remplacé le chemin de fer. On trace désormais les routes avec bulldozer et grader, n'hésitant pas à faire un détour pour « sauver » des arbres ou des espèces remarquables. En 1944-1945, l'armée française ouvre une voie, entre La Coulée et Yaté, inaugurée en 1948.

Un cadeau au Musée

Entrés dans la commercialisation de leur production, Les Bois du Sud assurent le transport par camion jusqu'au destinataire. Lorsqu'en 1969, le Musée territorial entreprend la construction de la Grande Case, son fondateur Luc Chevalier commande des poteaux de chêne-gomme aux Bois du Sud, dont un de 12 mètres pour le poteau central et un plateau de houp de 5 mètres dans lequel il sculpte la flèche faitière. C'est M. Pérignon, directeur de la société, qui effectue la livraison. Au moment de présenter sa facture, il explique : « c'est un cadeau des Bois du Sud au Musée ».

Une Histoire



La pancarte du pont dit des Japonais.



Vestiges du pont en bois de la mine Pasteur en 1894.

Les sept ponts de La Forestière

Pour mener à la Rivière Bleue, pas moins de sept ponts seront construits. Ils portent les noms des administrateurs et directeurs des Bois du Sud : Ross, Dangar, Mac Kay, Hellis, Varin, Huët et Pérignon. En 1922 déjà, un pont de plus de 80 mètres, d'une hauteur de 7 à 8 mètres, devait permettre d'accéder en camion à la Rivière Bleue mais il n'a pas été réalisé. Il avait l'apparence et le tracé du futur pont Pérignon.

Le « pont des Japonais »

Une erreur peut parfois faire boule de neige. C'est le cas d'un pont qui enjambe la Rivière des Pirogues, modèle parfait de la technique utilisée par La Forestière dans la construction de viaducs. Lorsqu'un journaliste amateur de découvertes en Nouvelle-Calédonie se renseigna sur ce pont, on lui répondit qu'il avait été construit par « les Japonais ». Il n'en fallait pas moins pour que ce pont prenne, à tort, l'appellation de « pont des Japonais ». Il s'agissait en réalité du pont Albert-Varin, directeur et constructeur de ponts de La Forestière. Il ne reste de cet ouvrage en bois que les fondations en béton dans le lit de la rivière. Autant en emporte le temps.

Source : Ville du Mont-Dore. *Terre de couleurs et couleurs de terres, Découverte historique et touristique, de l'historien Luc Chevalier.*



Carte des ponts de bois du Grand Sud.

Superficie : 41 026 ha.

Quartiers limitrophes : Plum, La Lembi, île Ouen.

Population* : 411 habitants en 2019 (1 300 hab. en 2009)

Densité* : 1 hab/km² (total Mont-Dore : 43 hab/km²).

Productions agricoles : maraîchage, cultures hors-sols, sylviculture.

Commerce : station-service et épicerie Sud Carbu.

Industrie : usine métallurgique de Prony Ressources et base-vie, centrale électrique Prony Energie, fermes éoliennes.

Sites touristiques : village de Prony, source thermale, roc Aiguille, îlot Casy, plaine du Champ-de-Bataille, La Forestière.

Loisirs : randonnées pédestres (GR, sommet du Mont-Dore, Cap N'Dua...), en VTT ou en 4x4, balades en kayak, sorties en bateau sur les îlots et découverte des baleines en saison fraîche.

Gîte et couvert : Écolodge Kanua Tera (hôtel-restaurant), camping de Port-Boisé, camping des Bois-du-Sud, camping de l'association Sud Formation.

(*) Statistiques Isee.nc pour La Lembi, le Grand Sud et l'île Ouen réunis



L'usine d'assèchement.

©Prony Resources New Caledonia

Lucy, un projet indispensable

au futur de Prony Resources Nouvelle-Calédonie

2022 a marqué le début de la construction du projet Lucy. La réalisation de ce projet tant attendu va durer environ deux ans et permettre une grande avancée dans la gestion des résidus de Prony Resources.

Le projet Lucy est une méthode innovante de gestion des résidus miniers, qui réduit l'impact environnemental de Prony Resources Nouvelle-Calédonie. Actuellement, les rejets de l'usine, après neutralisation, sont stockés liquides dans le parc à résidus KO2. Demain, les résidus seront asséchés en usine, avant d'être stockés en verse. Prony Resources NC est la première entreprise dans le monde du nickel à lancer ce type de projet et celui-ci est vital pour l'usine du Sud. Afin de comprendre ce processus innovant, il faut d'ores et déjà comprendre comment Prony Resources gère ses résidus depuis le début de son activité. Contrairement au procédé pyrométallurgique qui génère des résidus sous forme de scories, le procédé hydrométallurgique de Prony Resources génère des résidus humides sous forme de boues stockées dans un bassin : le parc à résidus KO2. Ce bassin atteindra sa pleine capacité à la fin 2024. Il fallait donc penser à un nouveau moyen pour stocker les résidus de l'usine.

Réduire l'impact environnemental

Une solution d'assèchement des résidus a été trouvée : le projet Lucy. Cette solution réduit l'impact environnemental de Prony Resources et bénéficie à l'emploi local. Ce processus consiste à faire passer les résidus humides à travers des filtres-presses qui vont les assécher et les transformer en matériaux secs pouvant être transportés par camion et stockés sous forme de verse. Cela permet d'économiser en surface de stockage

et de revégétaliser la verse de stockage progressivement et au fur et à mesure de sa construction. La fin du chantier est prévue pour fin 2023. En effet, le planning est tenu malgré les fortes intempéries subies en 2022.

Le projet Lucy compte trois chantiers

- L'unité des épaisseurs : le point de départ du procédé. Ce sont deux gros réservoirs qui mesurent 38 mètres de diamètre chacun. Ils vont permettre d'épaissir le résidu. La sous-verse des épaisseurs va être pompée et sera envoyée vers l'unité d'assèchement à travers des pipelines qui vont longer le parc à résidus.
- L'unité d'assèchement : le cœur du procédé. Ce sera un bâtiment qui contiendra 9 filtres-presses qui vont fonctionner 24h/24 pour produire du résidu asséché qui sera ensuite acheminé vers la zone de stockage de résidus.
- La préparation de la fondation de la future verse : zone sur laquelle seront stockés les résidus asséchés.

Le projet Lucy a été optimisé pour respecter les principes de Prony Resources Nouvelle-Calédonie :

- **entreprise calédonienne** (emploi local, développement communautaire) : 89 % d'employés calédoniens, 200 entreprises sous-traitantes locales et 75 entreprises communautaires du Grand Sud ;
- **entreprise performante** (coûts, délais) ;
- **entreprise durable** (meilleures pratiques).

Portrait

ISABELLE BORDES-STENTZ

Le savoir en héritage

Institutrice, professeure des écoles, formatrice à l'ENEP et, enfin, cheffe d'établissement scolaire de l'école Saint-Joseph-de-Cluny (La Conception) et de l'école de Saint-Louis, Isabelle Bordes-Stentz a exercé avec passion et bienveillance avant de prendre sa retraite, au 1^{er} février 2023.

Elle fait partie de ces femmes qui ont su conjuguer leur passion au quotidien et que les années n'ont pas réussi à altérer. Sa passion ? L'enseignement. Sa devise ? « *On est fort par son éducation, ça vous ouvre toutes les portes.* » Ce message, Isabelle Bordes-Stentz n'a cessé de le répéter aux nombreux élèves dont elle a accompagné la réussite depuis le jour où elle a rejoint les rangs de l'enseignement, à l'âge de vingt ans. Calédonienne d'origines métropolitaine et guyanaise, ce petit bout de femme, cheffe d'établissement scolaire durant ces cinq dernières années, vient de prendre une retraite bien méritée. Et part avec le sentiment « *d'avoir fait (son) boulot, redonnant aux enfants ce que le pays (lui a) apporté* ».

La réussite des élèves

Isabelle Bordes-Stentz affiche un parcours atypique, caractérisé par sa soif de découverte des autres, de leurs cultures, de leurs différences. De son départ en Guyane en 1982, où elle part sur les traces de ses origines paternelles et où elle exerce en tant qu'institutrice après avoir réussi le concours d'entrée de l'enseignement public, à son retour au pays en 1987, où elle intègre la Direction de l'enseignement catholique, elle fait preuve d'une ouverture d'esprit peu commune. À Hnatao, où elle obtient son agrément définitif dans le privé six mois plus tard, elle reste quatre ans, enseigne aux classes de CP, CE1 et CE2, devient maître de soutien et renoue avec les racines de sa nounou, originaire de Lifou. « *J'ai été formée par le public, j'ai atterri dans le privé, mais je n'ai jamais eu à faire le grand écart. On est tous collègues et je me suis toujours battue pour la même chose, la réussite des élèves.* »

Des projets pédagogiques

En parallèle, elle passe sa licence d'histoire/géographie. En 1993, elle est affectée à l'école Anne-Marie-Javouhey, à la Vallée-du-Tir, pour enseigner aux CM1. Deux ans plus tard, un coup de fil de l'École normale de l'enseignement privé va rebattre les cartes : forte de son diplôme pédagogique et uni-



On est fort par son éducation.

versitaire, Isabelle Bordes-Stentz est sollicitée pour un poste de formatrice en connaissance du milieu et en méthodologie histoire/géographie/éducation civique. « *Ce poste m'a permis, dans le cadre des cours du diplôme d'instituteur, d'être la collègue de professeurs qui ont été les miens lorsque j'étais étudiante à l'université de Magenta !* » Neuf ans plus tard, elle fait le choix de retourner sur le terrain et elle est affectée à l'école Saint-Joseph-de-Cluny, à Nouméa. Alors qu'elle vient d'acheter une maison à Saint-Michel, elle demande son affectation à l'école Saint-Joseph de Cluny, à La Conception. Là, elle devient professeure des écoles, change de classes au fil des ans et met sur pied des projets pédagogiques avec ses élèves comme des plantations à la montagne des Sources.

Partisane du vivre ensemble

À l'âge de 55 ans, alors qu'elle s'apprête à prendre sa retraite, elle reçoit un coup de fil de la directrice diocésaine, ce qui change (encore) la donne, et... renoue avec les études pour passer un diplôme en management et leadership ainsi qu'un master 2 professionnel. Elle décroche son diplôme, le quatorzième de sa carrière ! La voilà nommée cheffe d'établissement scolaire de Saint-Joseph-de-Cluny (La Conception) et de l'école de Saint-Louis. « *J'ai démarré en 2018 avec 367 élèves pour terminer avec 408 élèves en 2022, et des projets à foison comme un partenariat avec l'école des Dauphins dans le cadre du vivre ensemble.* »

Bien qu'à la retraite, Isabelle Bordes-Stentz n'en a pas fini avec la formation. Certifiée en communication bienveillante, elle formera, en avril, une trentaine de personnes (aide maternelle, éducateur, dame de cantine) rattachées à la mairie du Mont-Dore.

agenda

Février - mars

DU 30 JANVIER AU 4 FÉVRIER

RENTÉE SOLIDAIRE

Vous pouvez déposer vos dons scolaires au centre d'éducation à l'environnement, à Boulari : stylos, cahiers, accessoires de sport, matériels de géométrie, etc.
Renseignements au 43 30 36.



VENDREDI 10 FÉVRIER

À 18 H 30

aqua ciné

Projection du film *Même les souris vont au paradis*, à la piscine municipale à Boulari.
Tarifs : 300 F/adulte et 200 F/enfant.
Renseignements au 43 13 95.



LUNDI 13 FÉVRIER

RENTÉE SCOLAIRE

3 000 élèves des écoles publiques du Mont-Dore feront leur rentrée.



DU MERCREDI 15

AU JEUDI 23 FÉVRIER

INSCRIPTIONS ÉCOLE

DES ARTS ET

ÉCOLE DES SPORTS

Les inscriptions à l'École des arts et à l'École des sports de la Ville se tiendront du mercredi 15 au vendredi 24 février 2023 au centre culturel du Mont-Dore (hall d'exposition), de 11 h à 16 h (hors week-end).
Renseignements au 41 90 90.



DU 21 FÉVRIER AU 10 MARS

EXPOSITION

PHOTOGRAPHIQUE

PORTRAITS DE FEMMES

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Prony Resources organise une exposition de photos de femmes travaillant dans le monde industriel et minier. A travers cette exposition, l'objectif est de souligner la place de la femme dans l'industrie minière et métallurgique. Dans le hall du centre culturel du Mont-Dore du mardi au jeudi de 11 h à 16 h et le vendredi de 11 h à 15 h. Entrée libre et gratuite.

JEUDI 23 FÉVRIER À 17 H

CONSEIL MUNICIPAL

À l'hôtel de ville, à Boulari.
Ouvert au public.
Renseignements au 43 70 00.



JEUDI 09 ET

VENDREDI 10 MARS À 20 H

SAMEDI 11 MARS

À 17 H ET 20 H

ET DIMANCHE 12 MARS

À 18 H.

SPECTACLE « MA QUARANTAINE RUGISSANTE »

Dans ce seule-en-scène incarnée par la charismatique Maïté Siwene, vous passerez du rire (très souvent) aux larmes (de



temps en temps) ; vous voyagez de notre Calédonie aux montagnes enneigées des Alpes, grâce à la mise en scène ingénieuse de Dominique Jean. Embarquez avec nous dans cet ascenseur émotionnel qui vous réservera des surprises à chaque étage. Une production de la Compagnie EXIL. Dans la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore.
Billetterie sur : www.centreculturelmontdore.nc



SAMEDI 11 MARS DE 7 H À 13 H
MARCHÉ SPÉCIAL FEMMES MODES ET TRADITIONS
Au marché municipal du Mont-Dore, face à la marina de Boulari.
Renseignements au 43 70 00.

SAMEDI 18 MARS À 18 H
CONFÉRENCE DANSÉE "ÉCRITURES CHORÉGRAPHIQUES"



L'association La lune bleue productions et le Pôle Chorégraphique Contemporain de Nouvelle-Calédonie (PCCNC) vous propose une soirée danse et le renouvellement des écritures chorégraphiques auprès de chorégraphes invités de Métropole et de Koné.
Au Petit Théâtre du centre culturel du Mont-Dore.
Billetterie sur : www.centreculturelmontdore.nc

JEUDI 23 MARS À 17 H
CONSEIL MUNICIPAL
À l'hôtel de ville, à Boulari.
Ouvert au public.
Renseignements au 43 70 00.

SAMEDI 25 MARS DE 6 H À 12 H
VIDE-GRENIERS
Tous les derniers samedis du mois au marché municipal du Mont-Dore, face à la marina de Boulari.
Renseignements au 43 70 00.



EXPRESSION

VIVRE AU MONT-DORE

Chères Mondorienes, chers Mondoriens,

Les projets mis en place à mi-mandat sont conformes à nos engagements présentés lors de la campagne des élections municipales de 2020.

La création d'une brigade motorisée, les acquisitions d'un VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes), et d'un CCFM (camion-citerne feux de forêt), l'ouverture d'une caserne de gendarmerie à Saint-Michel, le déploiement de nouvelles caméras de vidéosurveillance, le broyage des déchets verts à domicile, la stérilisation des chiens en errance, la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et les écoles, la construction des réservoirs du Pont-des-Français et de Robinson, la mise en place de 100 % de l'éclairage public en LED, l'extension de la marina de Boulari, l'agrandissement de la piscine municipale, la création d'une délégation d'élus(e) dédiée à la propreté urbaine et une autre à la cause animale, la création d'un cani-parc, l'aménagement de la vallée de La Coulée, la création d'un parc botanique au Mont-Goumba, sont quelques exemples de projets qui étaient prévus dans notre programme municipal et qui ont déjà été concrétisés ou qui sont en cours de réalisation ou d'achèvement.

Bien évidemment, nous comptons redoubler d'efforts sur cette deuxième partie de mandat pour poursuivre la mise en œuvre de notre programme.

C'est comme cela que nous envisageons la politique : la clarté et le respect des engagements devant nos concitoyens.

Pierre-Louis ALGAYRES

Chef du groupe « vivre au Mont-Dore »

LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

Chères Mondorienes, Chers Mondoriens,

Nous vous souhaitons à chacune et à chacun et à vos familles une belle et heureuse année 2023 pleine de réussite et une excellente santé.

Après deux années particulièrement difficiles marqués par les crises Covid et la récession économique, nous espérons que cette année sera celle du renouveau, de la croissance, de l'emploi et du bonheur.

Nous rappelons les engagements qui nous ont emmené au conseil municipal de la ville : combattre les inégalités, soutenir les politiques de santé, d'insertion sociale et promouvoir la culture. Nos élus continueront à travailler sur leurs chantiers parmi lesquels : offrir les meilleurs tarifs des cantines et des crèches, favoriser le bien-être scolaire, soutenir le CCAS dans ses actions, valoriser la pratique du sport pour tous et enfin mettre en place la toponymie. Enfin, nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous les enfants et parents de notre ville.

Romuald PIDJOT Chef du groupe

Bien vivre au Mont-Dore pour une nation Arc-en-ciel

GÉNÉRATIONS MONT-DORE

Chères Mondorienes, Chers Mondoriens

Les Élus Générations Mont-Dore vous présentent tous leurs vœux les meilleurs pour cette nouvelle année. Que 2023 soit une année d'apaisement et de prospérité.

2022 aura été une année compliquée pour les mondoriens. Nos pensées accompagnent nos administrés victimes des aléas climatiques récents. Notre attention se tourne aussi vers nos chefs d'entreprises implantés sur la commune qui n'ont pas été épargnés par la crise économique. Puisse nous rester fidèles à notre belle solidarité qui caractérise tant les mondoriens et mondorienes, pour qu'ensemble nous continuions d'avancer vers demain.

Vous pouvez compter sur notre engagement et soutien en 2023, n'hésitez pas à venir à nous en prenant contact sur notre page FB ou par mail : generations.montdore@gmail.com

Vos élus Générations Mont-Dore

TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

PERMANENCES

CCAS

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30. Sans RDV. Tél. : 41 03 20.

AIDE MÉDICALE

Les lundis toute la journée et les vendredis matin au centre médico-social (CMS) de Boulari. Les mardis toute la journée et les mercredis matin à la mairie annexe de Plum. Sur RDV au 20 52 52.

ASSISTANTS SOCIAUX

Sur RDV au centre médico-social (CMS) de Boulari :

- Les lundis de 13 h à 15 h 30 et les jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers du Pont-des-Français, Yahoué, La Conception, Robinson. Tél. : 20 53 60 avec Mme S. REGNOULT.

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis et La Coulée. Tél. : 20 53 62 avec Mme L. NOUKOUAN.

Sur RDV à mairie annexe de Plum :

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Plum, Prony, Île Ouen, Mont-Dore-Sud, Vallon-Dore et Col de Mouirange. Tél. : 20 53 68 ou 43 76 06 avec Mme S. TOFILL.

CAFAT

Au CCAS de Boulari les mardis de 7 h 30 à 15 h, les mercredis de 12 h à 15 h et les vendredis de 7 h 30 à 12 h.

À la mairie annexe de Plum, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 8 h à 11 h.

PSYCHOLOGUE

Tous les mardis de 8 h à 16 h et tous les jeudis de 12 h à 16 h au centre médico-social (CMS) de Boulari. Accueil libre et gratuit avec ou sans rendez-vous au 20 53 53.

Tous les jeudis de 8 h à 15 h, à la mairie annexe de Plum. Accueil libre avec ou sans RDV au 54 74 09.

ADAVI

Tous les lundis de 12 h à 16 h au CCAS du Mont-Dore.

Les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 8 h à 11 h, à la mairie annexe de Plum.

Sur RDV uniquement au 27 76 08.

DECLIC

Au CCAS du Mont-Dore sur rendez-vous uniquement au 25 50 78.

MAISON DE L'HABITAT

Renseignements au 20 36 00.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 10 et 24 février de 8 h à 11 h au CCAS du Mont-Dore.

Les lundis à la mairie annexe de Plum sur rendez-vous au 86 68 71.

INTERVENANTE SOCIALE

GENDARMERIE

Le lundi 13 février de 8 h à 11 h à la brigade de Saint-Michel et de 13 h 30 à 16 h à la brigade de Plum. Sans rendez-vous. Renseignements au 20 78 23 ou au 73 06 99.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Tous les mardis et jeudis matin de 7 h 30 à 11 h 30 à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Tous les mardis, mercredis et jeudis matin de 8 h à 11 h à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site : www.mont-dore.nc

NUMÉROS D'URGENCE

- Pompiers** : 18
- Police municipale** : 43 64 00
- Gendarmerie** : 17
- Pont-des-Français** : 44 87 26
- Plum** : 44 87 70
- PC secours en mer** : 16
- Samu** : 15
- SOS Médecins** : 15
- SOS écoute, n° vert** : 05 30 30
- Médiateurs, n° vert** : 05 15 16
- Assistances sociales** : 43 56 78

PHARMACIES DE GARDE

- 4 ET 5 FÉVRIER**
Pharmacie du CMK
Tél. : 41 90 06
- 11 ET 12 FÉVRIER**
Pharmacie des 2 Baies
Tél. : 41 25 35
- 18 ET 19 FÉVRIER**
Pharmacie Apogoti
Tél. : 30 71 00
- 25 ET 26 FÉVRIER**
Pharmacie du Kaducée
Tél. : 41 00 25

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéoprotection a été mis en place sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la police municipale au 43 64 00.

TAXIS

Taxi n° 1	82 79 77	Taxi n° 10	74 99 91	Service nocturne assuré :	
Taxi n° 2	77 75 58	Taxi n° 12	78 10 13		
Taxi n° 4	73 43 62				Taxi n° 9 : 76 24 19
Taxi n° 5	73 50 45				Taxi n° 8 : 53 05 30
Taxi n° 6	87 39 02				Taxi n° 11 : 76 89 76

ENCOMBRANTS

L'enlèvement des déchets encombrants se fait deux fois par an, en prenant rendez-vous au numéro vert : 05 06 07 (appel gratuit). Vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchèterie de La Coulée, route du Vallon-Dore. Le quai d'apport volontaire est ouvert 7 j/7 de 6 h 30 à 17 h.



QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

Quartiers Nord Semaines impaires
YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS
Lundis 13 et 27 février
Mercredis 1^{er} et 15 février
ROBINSON
Jeudis 2 et 16 février

Quartiers Sud Semaines paires
MOUIRANGE, PLUM, MONT-DORE SUD
Mardis 7 et 21 février
LA COULÉE, VALLON-DORE
Vendredis 10 et 24 février

Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter Clinéo au n° vert : 05 06 07.

CONTACTS MAIRIE

- Hôtel de ville de Boulari**
Tél. : 43 70 00
- Mairie annexe de Plum**
Tél. : 43 76 00
- Antenne de proximité de Yahoué**
Tél. : 43 72 21
- Antenne de proximité de Saint-Louis**
Tél. : 44 96 15
- Direction des services d'animation et de prévention**
Tél. : 43 26 69
- Direction des services techniques et de proximité**
Tél. : 43 30 36
- Centre communal d'action sociale**
Tél. : 41 03 20
- Médiathèque de Boulari**
Tél. : 43 72 35
- Bibliothèque Denise-Frey de Pont-des-Français**
Tél. : 43 67 11

MÉDECINS DE GARDE

- 4 ET 5 FÉVRIER**
Dr X. THOMAS
Tél. : 41 89 39
- 11 ET 12 FÉVRIER**
Dr P. DEMALIGNON
Tél. : 41 61 30
- 18 ET 19 FÉVRIER**
Dr P. GIRAUD
Tél. : 46 77 28
- 25 ET 26 FÉVRIER**
Dr E. PEROT
Tél. : 41 87 17

DÉPÔT POUR RAMASSAGE

YAHOUÉ - CONCEPTION PONT-DES-FRANÇAIS
Du vendredi 3 au dimanche 5 février
ROBINSON
Du vendredi 10 au dimanche 12 février
PLUM - MOUIRANGE
Du vendredi 17 au dimanche 19 février
SAINT-LOUIS
Du vendredi 17 au dimanche 19 février

DÉPÔT POUR BROYAGE

BOULARI
Du vendredi 3 au dimanche 5 février
SAINT-MICHEL
Du vendredi 10 au dimanche 12 février
LA COULÉE
Du vendredi 17 au dimanche 19 février
VALLON-DORE
Du vendredi 3 au dimanche 5 mars
MONT-DORE SUD
Du vendredi 10 au dimanche 12 mars



Marché du **MONT-DORE**

EMPLACEMENT À LOUER

à partir de
1 540 FCFP/m²/mois

Retrait des dossiers :
mairie@ville-montdore.nc
ou sur www.mont-dore.nc

RENSEIGNEMENTS AU 43.72.33
Du mercredi au dimanche de 6h à 12h